



01-04/02/2024

Date: 04.02.2024

Time: 09h10

Notification# 17

Document: 3.17

From: The Clerk of the Course
To: Competitor car#201
Cc: The Stewards of the Meeting
The Secretary of the Meeting
Timekeeping
All other Competitors

Classic	X	Legend		Challenger		Youngtimer	
---------	---	--------	--	------------	--	------------	--

FAITS :

La Direction de Course reçu une information du Commissaire Chef de Service de la Police Fédérale de la Route (DAH) qui informe du suivant :

« Ce 04/02/24 à 8h56, dans le cadre d'un contrôle radar organisé à la RN4 à Mande St. Etienne direction Marche, le concurrent conduisant le véhicule Porsche orange portant le n°201, immatriculé OAGW797 a été contrôlé par le radar à la vitesse de 135 km/h au lieu des 120 km/h autorisés à l'endroit. »

DECISION :

D'accord avec l'article 17 du règlement particulier du Legend Boucles 2024, la Direction de Course décide l'application de la pénalité suivante :

Pénalité de 150 points au concurrent n°201

LE DIRECTEUR DE COURSE ADJOINT